



**DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES**

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION AVEC
LES CARS BLEUS RELATIF AU TRANSPORT
POUR LA SORTIE ANNUELLE DES SENIORS**

**DÉCISION N° DM-CCAS-25-006
EN DATE DU 23 AVRIL 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par la société les Cars Bleus, représentée par Emmanuelle MILLE, en qualité de dirigeante de la société dont le siège est situé 11 rue Cochery 45 330 Malesherbes, d'assurer le transport des seniors lors des sorties annuelles, les mercredi 11 et jeudi 12 juin 2025, pour un montant de 9 876 € TTC (neuf mille huit cents soixante-seize euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat de prestation de service avec la société les Cars Bleus, représentée par Emmanuelle MILLE, en qualité de dirigeante de la société dont le siège est situé 11 rue Cochery 45 330 Malesherbes, afin d'assurer le transport des seniors lors des sorties annuelles, les mercredi 11 et jeudi 12 juin 2025, pour un montant de 9 876 € TTC (neuf mille huit cents soixante-seize euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20250423-lmc1H12990H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/04/2025
Date de Publication : 23/04/2025